



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 004057021		1ere Gachée : 09:20 (1)		Date : 23/09/2026 SPM2609235978		Zone : ZONE A	
Client : C9253005		GAGNERAUD CONSTRUCTION		Réf. commande(2) : SILEC F11K - 32960		Véhicule : 298 SYNEOS HERME-FD-298-YE	
3 RUE DU 19 MARS 1962				Chantier : SILEC MONTEREAU		Chauffeur : JEAN CHRISTO JEAN CHRISTOPHE	
92230 Gennevilliers				route de Varennes		Centrale : HERME	
				77130 Montereau-Fault-Yonne		CONSEILS DE SECURITE	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	ATTENTE	Quantite Origine : 40.00 m3		 
réelle	debut fin	chantier	centrale		Quantite Restante : 8.00 m3		
				00:00	Livree Reelle : 8.00		
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
1C30JXF1S3D20	BPS	NF	XF1	CL 0,40	S3	20	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM II/A-S 42.5 N				0	C30/37		
Appellation commerciale : BPS XF1 C30/37 S3 D20 CEM II/A 42 CEM II/C 42.5				Température :			
Mode de livraison :				N° Grue :			
				Retour béton			
SERVICES			ADJUVANTS			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE			PRE			Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE							
RESPONSABILITE ELARGIE DU							
PRODUCTEUR							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non